



Projet de modernisation du réseau électrique entre les postes Saraguay et Rockfield

Compte rendu de rencontre de médiation avec l'initiateur

Lieu :	Rencontre virtuelle via Teams	
Date et heure :	le 21 mai 2025 à 9 h 30	
Participants		
Initiateur du projet (Hydro-Québec)		
Catherine Bouchard (porte-parole) <i>Cheffe de projets Lignes</i>	Janis Crawford <i>Conseillère gestion stratégique - Équipe participation du public</i>	
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement		
Linda St-Michel <i>Présidente de la commission d'enquête et de médiation</i>	Pierre Batellier <i>Analyste</i>	

1. Informations générales

La présidente de la commission d'enquête et de médiation remercie les représentantes de l'initiateur pour les réponses aux questions acheminées par la commission (DQ1.2 et documents associés). Elle informe l'initiateur que la commission a demandé à la requérante si celle-ci a besoin de précisions ou d'éclaircissements sur ces réponses ainsi que celles apportées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (DQ2.1). Le cas échéant ces demandes seront communiquées à l'initiateur. Elle avise également l'initiateur qu'elle a demandé à la requérante de confirmer à la commission ses disponibilités pour la première semaine de juin.

2. Document d'engagements

La commission et l'initiateur échangent sur les propositions d'engagements suggérées par Hydro-Québec afin notamment d'en clarifier ou préciser certains éléments. La présidente invite l'initiateur à prendre connaissance des réponses fournies par le MELCCFP aux questions de la commissions pour s'assurer que les engagements soient cohérents avec les avis du ministère notamment, à l'égard de la couleuvre brune. Elle leur rappelle également que préalablement à la rencontre visant une éventuelle signature d'entente, les engagements suggérés par Hydro-Québec devront être soumis pour validation au MELCCF.

À la suggestion de la présidente, Hydro-Québec va revenir avec un document plus officiel qui pourra être soumis à la requérante pour discussion.

3. Localisation du projet sentier

L'initiateur précise que le sentier actuel se situe essentiellement sur les terrains d'Hydro-Québec dont la plupart font l'objet de baux avec des riverains.

Concernant les demandes cartographiques de la commission, l'initiateur souligne la nature confidentielle des baux d'embellissement ainsi que l'impossibilité de détailler le tracé du corridor vert compte tenu du niveau d'avancement très préliminaire du projet. La présidente comprend la problématique entourant la publication des limites des baux, et déclare que cet élément d'information n'est pas nécessaire pour les besoins la commission. Pour la délimitation officielle du corridor vert, la commission ne juge pas nécessaire d'avoir ce niveau de précisions pour compléter son analyse du projet. L'initiateur soumettra une proposition de carte d'ici demain, jeudi le 22 mai.

4. Clôture

La présidente clôt la rencontre à 10 h 30.

Compte-rendu fait le 22 mai 2025	Préparé par : Pierre Batellier
	Validé par : Linda St-Michel